



AVIS DE COURSE

Critérium Régional **TROPHEE ESTUAIRE ROSE**

Club Nautique Bourquais (CNB)

Grade 5 A

Les 28 et 29 Septembre 2024 à Bourg sur Gironde (33710)

Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.

Suite à l'agression de l'Ukraine, la FFVoile a décidé le 2 mars 2022 de ne pas autoriser la participation de concurrents Russes et Biélorusses aux compétitions sur l'ensemble du territoire Français.

La mention [NP] dans une règle signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Cela modifie la RCV 60.1(a).

1 REGLES

L'épreuve est régie par :

- 1.1 - les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
- 1.3 - la partie B, section II du Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM) quand elle remplace les RCV du chapitre 2.
- 1.5 - les règlements fédéraux
- 1.6 - Les Règles du Championnat de l'Estuaire de la Gironde

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

- 2.1 Les IC seront envoyées par mail à partir du 10/09/2023 aux Délégués et Clubs de l'Estuaire, et aux participants du TER 2023
- 2.2 Les IC seront affichées selon la prescription fédérale
- 2.3 Les IC seront disponibles en version électronique sur demande à l'adresse suivante secretaire@bourg-voile.com

3 COMMUNICATION

- 3.1 Le tableau officiel d'information sera consultable au Club House du CNB à partir de 27/09/2024.
- 3.2 A partir du premier signal d'avertissement jusqu'à la fin de la dernière course du jour, sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.
Sur l'eau, le Comité de Course peut communiquer et veillera sur le canal VHF 72.

4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

Conformément à la RCV76.1, les organisateurs refuseront ou annuleront l'inscription de tous concurrents de nationalité ou arborant la nationalité Russes ou Biélorusses et la participation de bateaux dont le propriétaire ou le gestionnaire est un individu ou une entité Russe ou Biélorusse.

L'épreuve est ouverte à

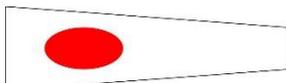
- 4.1 - tous les bateaux en règle avec leur autorité nationale, de catégorie de conception [A - B - C ou D] norme CE ou, pour les bateaux de conception antérieure à cette norme, homologables au minimum en 5e catégorie de navigation ou équivalent, et avec un minimum de rating NET HN de 6.
 - Les bateaux francisés devront disposer de l'armement de sécurité prévu pour la zone de navigation basique de la Division 240. Les bateaux non francisés devront être en règle avec leur législation nationale en vigueur
 - Cette épreuve est une régate en équipage, minimum 2 personnes à bord de chaque bateau.

4.2 - tous les bateaux à handicap *Osiris Habitable* d'un coefficient minimum de rating NET 6.

	Classes	Rating net
Flotte 1 (Flamme 1)	A,B et R	6 à 13,4
Flotte 3 (Flamme 3)	C,D et R	13,5 à 20,4
Flotte 5 (Flamme 5)	D et R	20,5 à 33

Flottes: 1 –3 –5 selon le découpage du Championnat de l'Estuaire de la Gironde

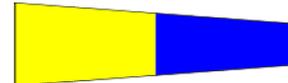
Flamme 1



Flamme 3



Flamme 5



De plus, TOUS les bateaux qui participent à la "REGATE" devront mettre un pavillon Rose dans le pataras avec la Flamme Groupe, pour se distinguer des bateaux "RALLYE" portant un pavillon bleu

4.3 Documents exigibles à l'inscription :

4.3.1 a. Pour chaque concurrent majeur en possession d'une Licence Club FFVoile, la licence Club FFVoile mention "compétition" ou "pratiquant"

Pour chaque concurrent mineur en possession d'une Licence Club FFVoile :

- la licence Club FFVoile mention « compétition » valide
- **OU** la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur

b. Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :

- un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de 2 millions€
- pour les mineurs, l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur.

Des licences temporaires pourront être délivrées par le club CNB jusqu'au 27/09/2024 - 12H par mail à secretaire@bourg-voile.com

4.3.2 Pour le bateau :

- le certificat de jauge ou de rating valide quand une règle exige sa présentation.
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité.

4.4 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en remplissant le formulaire d'inscription et en l'envoyant, à vanessafourcadet@yahoo.fr **ET** secretaire@bourg-voile.com **jusqu'au 10/09/2024 sous réserve de places disponibles (maximum 35 places en Régate)**

4.6 Pour être considéré comme inscrit à l'épreuve, un bateau doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription.

4.7 Les inscriptions tardives seront acceptées selon les conditions suivantes : en fonction du nombre de places disponibles au port et **maximum 60 voiliers Régate & Rallye.**

4.8 Les restrictions suivantes sur le nombre de bateaux s'appliquent : **maximum 35 voiliers en Régate**

5 DROITS A PAYER

5.1 Les droits sont les suivants : **NEANT**

5.2 Autres frais : **Soirée GALA ROSE** le samedi 28 Septembre à la Citadelle de Bourg sur Gironde, 29€ / personne pour une soirée avec traiteur et animations (voir Fiche Inscription Soirée Gala Rose)
Possibilité de commander pour le Samedi et le Dimanche des paniers Sandwichs préparés par le Club de Foot : 5€/panier au choix : sandwich jambon blanc ou serano ou fromage + 1 poche de chips + 1 boisson au choix

6 PUBLICITE

6.1 [DP] Les bateaux peuvent être tenus d'afficher la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

8 PROGRAMME

8.1 Confirmation d'inscription :

Date	De	À
Vendredi 27 Septembre 2024	15h	19h

8.2 Contrôle de l'équipement et jauge d'épreuve :

Possibilité de contrôle jauge et équipement à tout moment les 28 et 29 Septembre 2024

8.3 Jours de course et Nombre de Courses :

Date	Classe	Nombre de Courses
28/09/2024	A,B,C,D et R	1 à 3 courses
29/09/2024		1 à 3 courses

8.5 L'heure du signal d'avertissement :

Date	Type	SA
Samedi 28/09/2024	Briefing Skippers	7h30
Samedi 28/09/2024	SA 1ère course du jour	8h30
Dimanche 29/09/2024	Briefing Skippers	9h
Dimanche 29/09/2024	SA 1ère course du jour	10h

8.6 Le dernier jour de course programmé, aucun signal d'avertissement ne sera fait après 15H

Un émargement sera mis en place le samedi matin et le dimanche matin pour vérifier les bateaux au départ devant le Club House, et remettre des viennoiseries à chaque équipage

9 CONTROLE DE L'ÉQUIPEMENT

9.1 Chaque bateau doit présenter ou prouver l'existence d'un certificat de jauge valide.

9.2 [DP] Les bateaux doivent être disponibles pour le contrôle de l'équipement à partir de 27/09/2024

9.3 Les bateaux peuvent être contrôlés à tout moment sur l'équipement et le nombre d'équipiers licencié: inscrits sur la fiche d'inscription.

11 LIEU

11.1 L'Annexe N°1 à l'AC indique la zone de course pour le 28 & 29/09/2024.

11.2 L'Annexe N°2 à l'AC indique les heures de marées sur Bourg sur Gironde & Pauillac.

12 LES PARCOURS

Type de Parcours : côtiers et construit avec passage de bouées de chenal

Les parcours seront définis dans les IC.

13 SYSTÈME DE PÉNALITÉ

Pour TOUTES les classes, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

14 CLASSEMENT

14.1 1 course validée est nécessaire pour valider la compétition.

14.2 Le score d'un bateau dans une série doit être le total des scores de ses courses.

a) Quand moins de 4 courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses.

b) Quand 4 courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

14.5 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps.

15 BATEAUX ACCOMPAGNEURS

[DP] Les bateaux des accompagnateurs doivent être identifiés par un pavillon Trophée Estuaire Rose.

16 BATEAUX LOUÉS OU PRÊTÉS

Un bateau loué ou prêté peut porter des lettres de nationalité ou un numéro de voile non conformes à ses règles de classe, à condition que le comité de course ait approuvé son identification de voile avant la première course.

17 EMPLACEMENTS

[DP] Les bateaux doivent rester à la place qui leur a été attribuée à leur arrivée au Port de Bourg sur Gironde, et pendant la durée de l'épreuve.

18 LIMITATION DE SORTIE DE L'EAU

[DP] Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régata sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course.

19 PROTECTION DES DONNÉES

19.1 Droit à l'image et à l'apparence : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

19.2 Utilisation des données personnelles des participants : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile, ses sponsors, ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

20 ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

21 PRIX

Les prix seront distribués comme suit : *le Dimanche 15 octobre après-midi devant le CNB*

Les différents prix seront :

- **la Trophée Estuaire Rose** pour le 1^{er} au scratch du classement général toutes classes
- **Podiums** pour le 1^{er} du Groupe 1, le 1^{er} du Groupe 3 et le 1^{er} du Groupe 5 du classement général
- Possibilité de faire un classement spécial si on a au moins 5 bateaux pour une flotte Monotypie (type 5.90) : une coupe pour le 1^{er} du classement général

22 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

➤ **Pour le Club Nautique Bourquais** :

Yves LECRENAIS 06 81 33 95 54 Président CNB president@bourg-voile.com

➤ **Pour Le Trophée Estuaire Rose & les inscriptions** :

Vanessa CHAVANNEAU 06 03 06 39 60 vanessafourcadet@yahoo.fr

➤ **Pour les licences « journée »** : secretaire@bourg-voile.com



INFORMATIONS TROPHEE ESTUAIRE ROSE 2024

Notre Objectif est de fédérer et de sensibiliser les régatiers de l'Estuaire de la Gironde et des départements voisins autour de la lutte et de la sensibilisation contre le Cancer de la Femme, de l'Homme et de l'Enfant.

Notre événement se compose de la façon suivante :

- **Le TROPHEE ESTUAIRE ROSE** est la régate, qui sera courue les 28 et 29 Septembre 2024, organisée avec le Club Nautique Bourquais. Le Trophée sera remis à l'équipage qui aura fait le meilleur résultat au classement scratch, toutes classes confondues, sur les courses courues pendant le week-end.
- **Le TROPHEE DEFI ROSE** est le Défi Sensibilisation. Lors de l'émargement du samedi 28/09/2024, une enveloppe sera confiée au skipper. Cette enveloppe se constituera d'un Jeu/QCM qu'il devra remplir et ramener au Jury du Défi Rose, dès son retour au port le samedi 28/09/2024, avant 19H.
De plus, le **Jury Défi Rose passera sur les pontons du CNB le samedi 28/09/2024 entre 17h et 18h**, pour voir tous les bateaux, pour les noter et les prendre en photos afin d'attribuer une notation sur l'équipage et le bateau respectant le thème de décoration/animation de cette édition, qui sera communiquée avec les IC, 1 mois avant.
ATTENTION : pour respecter une démarche éco-responsable et écologique, les ballons de baudruches seront interdits pour la décoration des bateaux, sous peine de pénalités.
La Note du Jeu/QCM représente 50% de la note finale, et 50% pour la décoration du bateau & & équipage.
Le Trophée sera remis à l'équipage qui aura la meilleure note au total. Si des bateaux se retrouvent exæquos sur la meilleure note, c'est le Jury Défi Rose qui les départagera.
- **La TOMBOLA SOLIDAIRE** sera organisée cette année, l'intégralité des fonds récoltés de la vente de la billetterie seront **reversés à la Maison Rose de Bordeaux, l'Association Les P'tits Doudous de l'Hôpital des Enfants CHU Bordeaux, et l'Association 1,2,3 B Soleil**. Prix de vente : 2€ TTC/ Ticket
Elle sera faite le Dimanche 29/09/2024 après-midi avant la remise des prix, sur l'estrade devant le Club House du CNB. De nombreux et très beaux lots sont à gagner !
- Cette année nous avons décidé de continuer de soutenir **l'association AGIR CANCER GIRONDE** pour récupérer un maximum de bouchons lièges et synthétiques. Ces bouchons seront revendus à des sociétés qui les recycleront, l'argent de la vente sera entièrement reversé au service Recherche Cancer de l'Institut Bergonié de Bordeaux
 - ❖ **Le DEFI DU BOUCHON DU CŒUR** : les équipages participant à ce défi devront ramener entre le vendredi 27/09/2024 de 17h à 19h, et sur la journée du samedi 28/09/2024, tous leurs bouchons qui seront pesés **UNE SEULE FOIS** par un Jury du TER. Un tableau sera affiché avec les poids inscrits devant chaque bateau participant.
 - ❖ **LE DEFI DU VIEUX BOUCHON** : les équipages participant à ce défi devront ramener entre le vendredi 27/09/2024 de 17h à 19h, et sur la journée du samedi 28/09/2024, **LE bouchon avec l'inscription du millésime le plus vieux** et le remettront au Jury du TER (un seul bouchon / équipage autorisé). Un tableau sera affiché avec le millésime présenté de chaque bateau participant. Si des bateaux sont exæquo, c'est l'équipage avec la moyenne d'âge la plus élevée qui remportera le Défi.

Nous aurons encore le plaisir d'accueillir **nos Ladies Rose de la Maison Rose de Bordeaux** sur ce week-end, pour leur permettre de s'échapper du quotidien de la maladie, et de découvrir les plaisirs de la voile.

Nous comptons sur vous pour nous informer lors de votre inscription si vous avez des places de disponibles à votre bord pour embarquer une ou plusieurs VIP du Trophée Estuaire Rose (ils auront tous une licence journée FFVoile).

Nous comptons sur votre participation afin de rendre cette 6ème édition INCROYABLE !

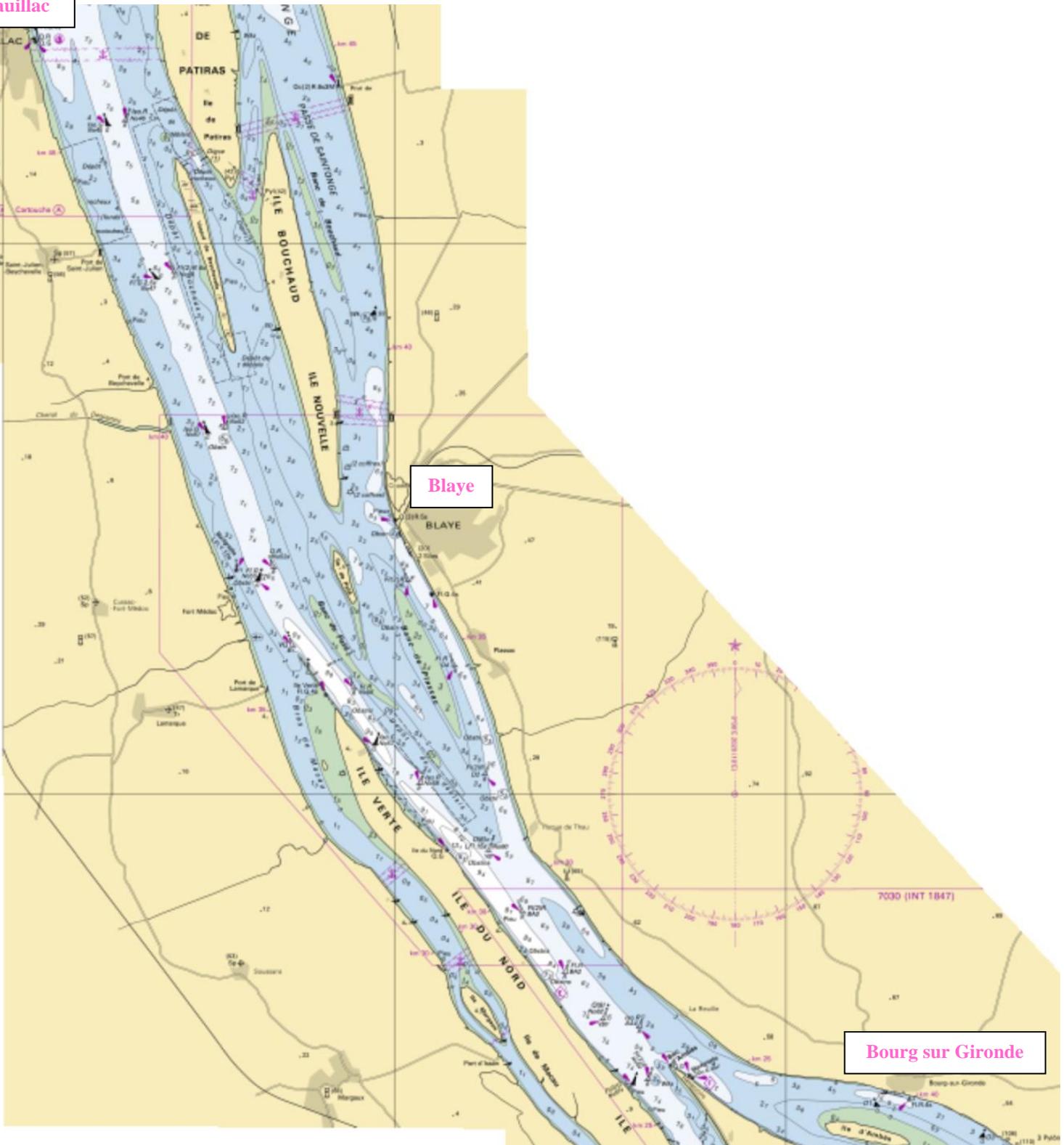
ANNEXE AC N°1 :

Zone de Course pour les 28 & 29/09/2024

Pauillac

Blaye

Bourg sur Gironde



ANNEXE AC N°2 : Horaires des Marées pour les 28 & 29/09/2024

HORAIRES MAREE pris sur <https://marine.meteoconsult.fr>

Horaires Marées Base Bourg sur Gironde

VENDREDI 27	<p> Marée haute 04h12 6.28m</p> <p> Marée basse 11h06 2.41m</p> <p> Marée haute 16h42 6.51m</p>	<p>34</p> <p>39</p>	<p> Lune Dernier croissant de lune</p> <p> Saint Saint Vincent</p> <p> Lever 07h55</p> <p>← 11h54min →</p> <p>-3 min</p> <p> Coucher 19h50</p>
SAMEDI 28	<p> Marée basse 00h04 2.10m</p> <p> Marée haute 05h17 6.44m</p> <p> Marée basse 12h23 2.16m</p> <p> Marée haute 17h38 6.68m</p>	<p>45</p> <p>51</p>	<p> Lune Dernier croissant de lune</p> <p> Saint Saint Vanceslas</p> <p> Lever 07h57</p> <p>← 11h50min →</p> <p>-3 min</p> <p> Coucher 19h48</p>
DIMANCHE 29	<p> Marée basse 01h03 1.83m</p> <p> Marée haute 06h04 6.61m</p> <p> Marée basse 13h16 1.88m</p> <p> Marée haute 18h19 6.83m</p>	<p>57</p> <p>64</p>	<p> Lune Dernier croissant de lune</p> <p> Saint Saint Michel</p> <p> Lever 07h58</p> <p>← 11h47min →</p> <p>-3 min</p> <p> Coucher 19h46</p>

Horaires Marées Base Pauillac

VENDREDI 27	<p> Marée haute 03h19 4.16m</p> <p> Marée basse 09h08 1.70m</p> <p> Marée haute 15h51 4.42m</p> <p> Marée basse 22h08 1.42m</p>	<p>34</p> <p>39</p>	<p> Lune Dernier croissant de lune</p> <p> Saint Saint Vincent</p> <p> Lever 07h56</p> <p>← 11h54min →</p> <p>-3 min</p> <p> Coucher 19h50</p>
SAMEDI 28	<p> Marée haute 04h26 4.42m</p> <p> Marée basse 10h33 1.46m</p> <p> Marée haute 16h48 4.72m</p> <p> Marée basse 23h15 1.13m</p>	<p>45</p> <p>51</p>	<p> Lune Dernier croissant de lune</p> <p> Saint Saint Vanceslas</p> <p> Lever 07h58</p> <p>← 11h50min →</p> <p>-3 min</p> <p> Coucher 19h48</p>
DIMANCHE 29	<p> Marée haute 05h13 4.70m</p> <p> Marée basse 11h34 1.19m</p> <p> Marée haute 17h29 4.97m</p>	<p>57</p> <p>64</p>	<p> Lune Dernier croissant de lune</p> <p> Saint Saint Michel</p> <p> Lever 07h59</p> <p>← 11h47min →</p> <p>-3 min</p> <p> Coucher 19h47</p>